DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le rapport annuel de la municipalité de Labrecque, qui expose les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe au 31 décembre 2021, sera déposé par la mairesse Marie-Josée Larouche.

Rapport financier au 31 décembre 2021

L'année 2021 a été marquée par l'accomplissement et la progression de nombreux projets. En effet, nous avons procédé à la réfection des infrastructures de nos divers rangs par le creusage des fossés, du rechargement ainsi que la pose d'un traitement de surface. Nous avons également démarré le chantier du projet d'ajout d'un centre de conditionnement physique et d'un garage pour la zamboni et effectuer le dépôt du projet d'aménagement des jeux d'eau. Ces projets seront complétés en 2022. De plus, nous avons travaillé sur le projet de réfection du Chemin des Vacanciers et le chantier débutera en juin 2022. Nous poursuivons le développement du projet des eaux usées en effectuant plusieurs démarches auprès des ministères et nos ingénieurs afin de pouvoir le concrétiser prochainement.

De plus, dû à une excellente gestion de nos finances publiques, la municipalité de Labrecque a réalisé, au 31 décembre 2021, un surplus net de 490 996\$. Ce surplus s'explique par des revenus de 2 629 637 \$ et par des dépenses de fonctionnement, de remboursements en capital et d'affectations aux immobilisations d'un montant de 2 138 641 \$. Nous avons toujours notre capital non engagé du Fonds de roulement qui s'élevait, au 31 décembre 2021, à 24 315.71 \$. À cette même date, le solde de la dette à long terme totalisait la somme de 2 149 257 \$ et que nous amputons de cette somme les financements exclusivement payés par certains bénéficiaires, la municipalité se retrouve alors avec un endettement total net à long terme de 1 415 739\$. Ce montant représente 1 051.81\$ \$ par habitant, et ce, malgré ce qui a été réalisé sur notre territoire au cours des dernières années.

Votre conseil municipal a comme priorité l'amélioration continue de la gestion de l'eau potable et des eaux usées. Puisqu'il s'agit d'un axe essentiel à son développement, la municipalité s'assure de respecter les exigences gouvernementales. De plus, nous poursuivons nos efforts constants pour vous donner accès à un réseau routier sécuritaire en fonction des budgets disponibles. Nous sommes conscients que nous devons poursuivre l'amélioration des investissements sur notre réseau routier, c'est une nécessité que nous respecterons.

Pour clore, je tiens à remercier les employés municipaux, mes collègues du conseil municipal et les bénévoles qui, par leurs efforts, font de Labrecque une communauté magnifique, dynamique et chaleureuse.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2021 ont été vérifiés par le vérificateur externe, Monsieur Sylvain Desmeules, CA, de la firme Mallette S.E.N.C.R.L. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la municipalité de Labrecque. Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le Rapport de l'auditeur Indépendant, est d'avis que « Les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Labrecque et de

l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Marie-Josée Larouche, Mairesse